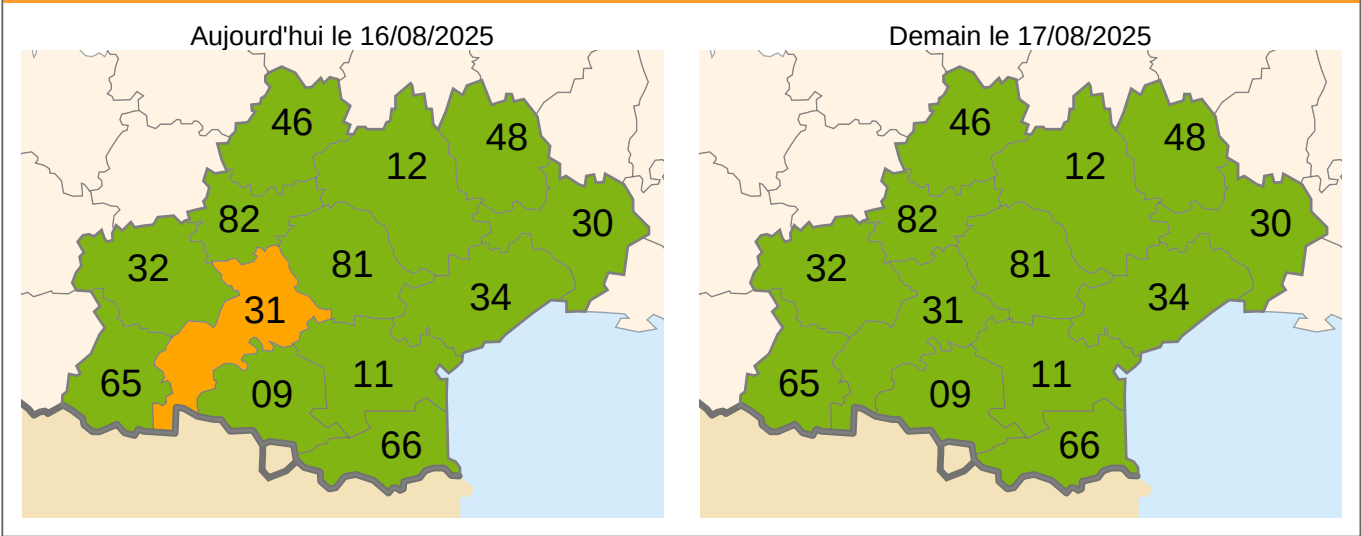


SITUATION



Aujourd'hui le 16/08/2025			Départements	Demain le 17/08/2025			Arrêté en vigueur
O ₃	PM10	NO ₂		O ₃	PM10	NO ₂	
			Ariège (9)				AP du 10/08/2017
			Aude (11)				AP du 20/07/2017
			Aveyron (12)				AP du 01/03/2018
			Gard (30)				AP du 20/07/2017
			Haute-Garonne (31)				AP du 16/02/2024
			Gers (32)				AP du 04/08/2017
			Hérault (34)				AP du 04/08/2017
			Lot (46)				AP du 06/09/2017
			Lozère (48)				AP du 19/07/2017
			Hautes-Pyrénées (65)				AP du 08/08/2017
			Pyrénées-Orientales (66)				AP du 20/07/2017
			Tarn (81)				AP du 07/09/2017
			Tarn-et-Garonne (82)				AP du 28/02/2024

Légende: Procédure d'alerte Procédure d'information Pas de procédure O₃ : ozone, PM10 : particules de diamètre inférieur à 10µm, NO₂ : dioxyde d'azote

Atmo Occitanie a constaté sur les département de la Haute-Garonne un épisode de pollution à l'ozone (O₃) ce samedi 16 août 2025.

DESCRIPTION DU PHENOMENE :

Sur l'ensemble de la région, les conditions météorologiques (fort ensoleillement, températures élevées) favorise la hausse des concentrations d'ozone. Les concentrations les plus élevées d'ozone sont constatées sur le département de la Haute-Garonne justifiant le déclenchement de la procédure d'information ozone sur ce département.

EVOLUTION :

Pour demain dimanche 17 août, les concentrations d'ozone seront élevées sur l'ensemble de la région en lien avec des conditions météorologiques favorables à la formation de ce polluant. Les niveaux ne devraient toutefois pas dépasser le seuil d'information.
En particulier, sur le département de la Haute-Garonne, même si elles resteront élevées, les concentrations d'ozone devraient diminuer en lien avec une circulation routière plus faible, entraînant une baisse des niveaux des polluants précurseurs à l'ozone dans l'atmosphère.
Ainsi, pour demain, Atmo Occitanie ne prévoit pas d'épisode de pollution ozone sur ce département.

Recommandations de protection individuelle

Populations vulnérables : <i>Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques</i> Populations sensibles : <i>Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).</i>	- Limitez-les sorties durant l'après-midi. - Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles à l'intérieur peuvent être maintenues. - En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin.
Population générale	Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

Recommandations pour limiter les émissions de polluants

A la maison / au travail	- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis. - Maîtrisez la température dans les bâtiments (climatisation).
Déplacements	- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être - Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun. - Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
Industriels	- Reportez les émissions d'oxyde d'azote ou de composés organiques volatils à la fin des épisodes de pollution.

Qualité de l'air

www.atmo-occitanie.org

Contact départements [09],[12],[31],[32],[46],[65],[81],[82] :
06.85.03.06.46 - 05.61.15.42.46



Effets de la pollution sur la santé

www.occitanie.ars.sante.fr

ARS Occitanie
Informations santé, AIR SANTÉ :
05 61 77 94 44

